F3E
Evaluer • Echanger • Eclairer

iD
INITIATIVE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS SOLIDAIRES

10 MAI 2022

RESTITUTION DE L'ETUDE DES EFFETS ET DES IMPACTS 10 ANS D'ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL

AVEC LA PARTICPATION DE

INTER-MONDES

GRAIND

Adema

Association BATIK International

Solidarité Laïque

ET LE SOUTIEN FINANCIER DE

AFD

ACRONYMES

ADEMA	Ansanm pou yon DEmen Miyò an Ayiti (ensemble pour un demain meilleur en Haïti)
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AL	Autorité Locale
CDA	Comité de Développement de l'Arrondissement
CDSC	Conseil de Développement des Sections Communales
CDL	Comité de Développement Local
CT	Collectivité Territoriale
CRQ	Comité Ressource Quartier
CP	Convention Programme
DL	Développement Local
GRAIND	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Nouvelles de Développement
ID	Initiative Développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PDC	Plan de Développement Communal
PDL	Plan de Développement Local
PFT	Partenaire Financier et Technique

DÉROULÉ DE LA RESTITUTION

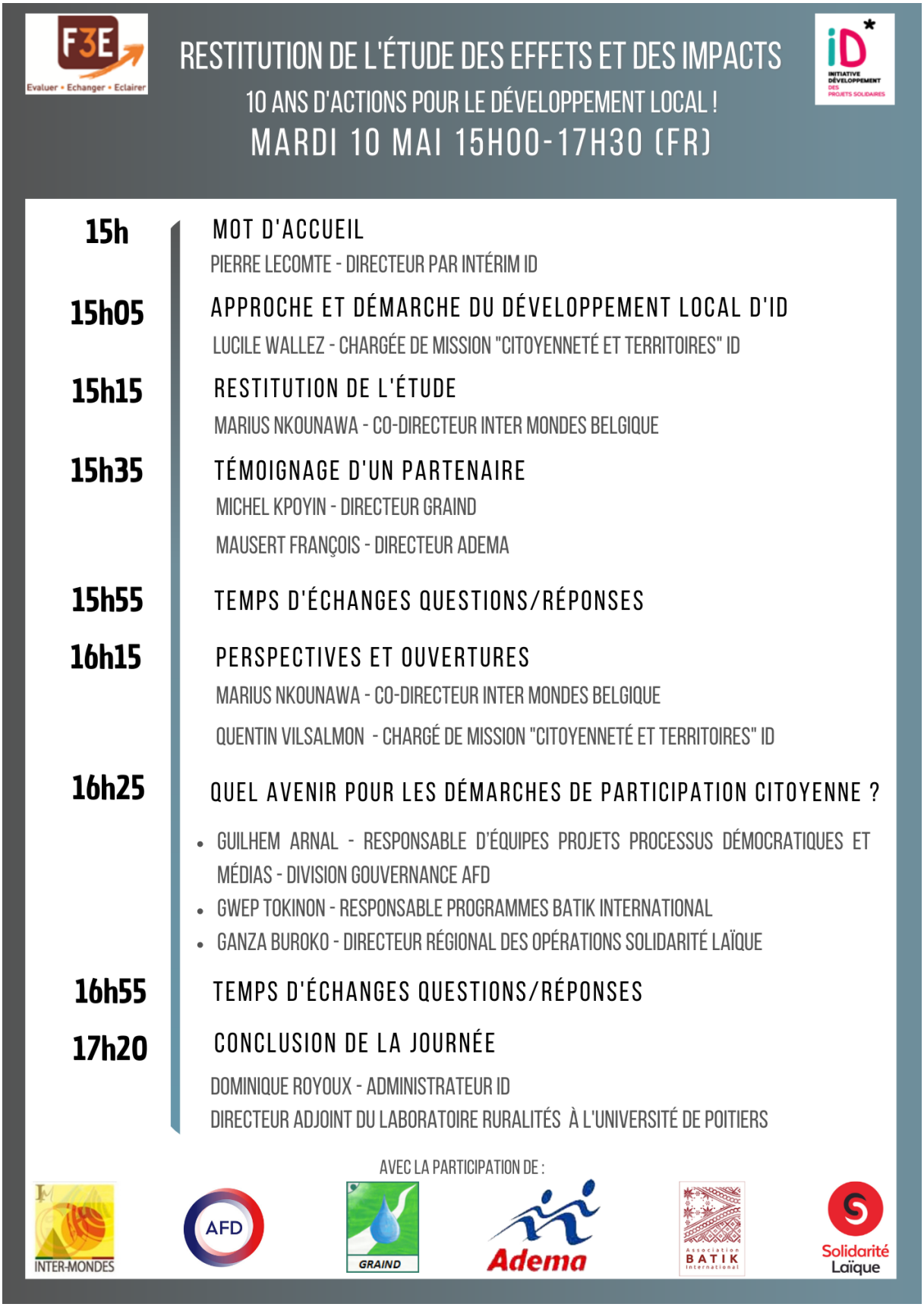

REPLACER LA RESTITUTION DANS SON CONTEXTE

Depuis le début de la Convention Programme (CP) en 2012, ADEMA, GRAIND, ID, MAEECHA et la Fondation NIOSI ont mis en place un dispositif innovant de capitalisation et d'échanges entre partenaires qui leur a permis de renforcer collectivement leurs compétences et ainsi améliorer leurs interventions en matière de développement local.

Ces restitutions offrent un espace d'échanges, de réflexions collectives et d'apprentissages sur certaines problématiques du développement local, à partir de l'expérience des participant.e.s. Elles sont également l'occasion de réfléchir à des problématiques communes d'intérêt pour tou.te.s et les partager aux autres organisations de la coopération et solidarité internationales et entamer un dialogue plus large.

La restitution de l'étude des effets et des impacts de la Convention Programme Développement Local (CP DL) s'est déroulée le 10 mai 2022 de 15h à 17h30. Cette édition avait la particularité de venir clôturer un cycle de près de 10 années d'action en faveur du développement local et du renforcement des capacités des acteurs locaux. Cette dernière restitution était donc un moment de bilan collectif et de prise de recul afin de revenir sur les actions menées ces dernières années, et d'alimenter les réflexions amorcées par l'étude sur les suites possibles à donner à nos programmes.

Le directeur des opérations, Pierre Lecomte, a commencé par rappeler qu'ID construit son intervention depuis plus de 25 ans par une présence dans la durée sur les territoires dans lesquels elle intervient. Cela lui permet d'aborder avec une compréhension plus fine les différentes dynamiques (sociales, historiques, culturelles...) à l'œuvre sur un territoire et les différentes échelles (géographiques, administratives…) qui prévalent dans les usages des populations, et ainsi répondre aux problématiques rencontrées de façon plus globale.

L'accès à l'eau, à un service de gestion des déchets, à l'énergie ne peut être abordé uniquement via une réponse technique. Il est nécessaire de comprendre le contexte et les spécificités locales, les rapports sociaux et les interactions entre acteurs pour proposer des actions adaptées. C'est sur la prise en compte des différentes problématiques et de l'échelle du territoire qu'ID fonde son approche territoriale, mettant au centre de ses interventions l'autonomisation et le renforcement du pouvoir d'agir des populations.

Le pôle « Développement Local » a été monté en 2004 suite à l'émergence de processus de décentralisation (processus politique de transfert de compétences de l'État vers des collectivités territoriales, bien souvent des mairies), et de démocratisation au niveau local. Afin d'associer tous les habitants à la prise de décision, ID a ouvert une porte d'entrée à la concertation en fournissant un appui aux institutions locales (communes, départements, voire régions…) et à la planification territoriale.

En 2018, ID renouvelle son plan stratégique face à l'intensification des crises politiques, socio-économiques et environnementales dans les pays dans lesquels ID intervient, rendant encore plus vive la nécessité d'une meilleure prise en compte des citoyennes et citoyens dans les politiques publiques.

La stratégie a alors été d'appuyer la participation de toutes et tous pour mieux répondre aux nouveaux enjeux de représentation citoyenne.

L'APPROCHE DÉVELOPPEMENT LOCAL D'ID – LUCILE WALLEZ

Ainsi, la Thématique Citoyenneté et Territoires d'ID et les partenaires mettent en œuvre une approche du développement local formalisée selon une stratégie de **sensibilisation** et de **renforcement** des populations et des acteurs locaux (autorités locales (AL), Organisations de la Société Civile (OSC), etc.) allant jusqu'à la **redevabilité. Toutefois cette démarche est déclinée de façon** spécifique selon les territoires, les acteurs locaux et le niveau de décentralisation des pays.

Au cœur de notre démarche : la concertation, via les cadres de concertations qui permettent de créer un dialogue entre les AL et les populations locales afin de co-construire une vision du territoire et de son développement. L'intention initiale était de représenter la majorité dans un Plan de Développement Local (PDL) appuyé sur un diagnostic concerté, qui aboutissait à un plan d'actions basé sur les actions prioritaires identifiées par les habitants. Dans la mesure où le PDL est co-construit, les projets sont mis en œuvre avec l'action des Collectivités Territoriales (CT) et des Organisations de la Société Civile (OSC) qui sont responsabilisées aussi à la mise en œuvre de certaines activités issues du PDL.

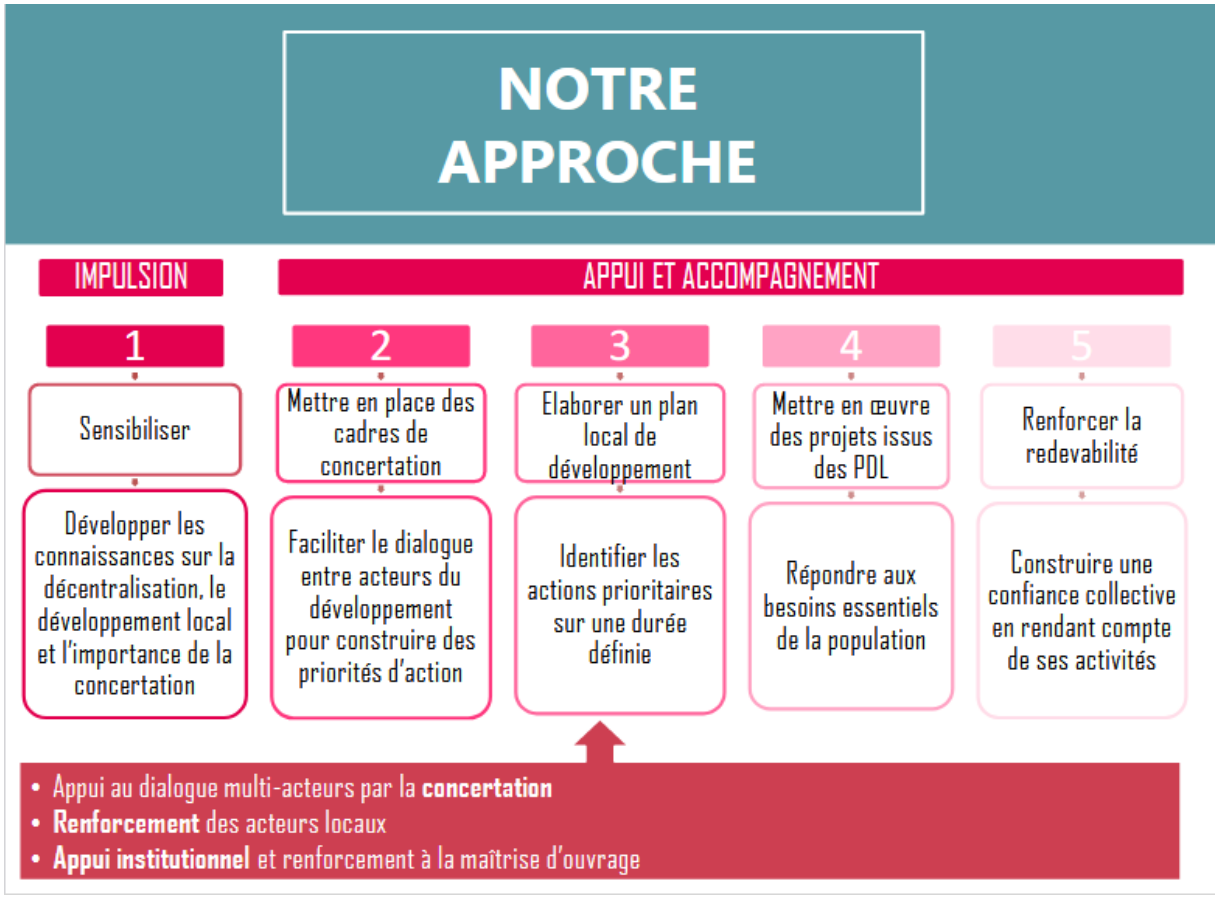

Le point d'ancrage de l'approche consiste à la mise en place de cadres de concertation représentatifs de la population qui permettent d'ouvrir le dialogue, de prioriser les enjeux et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins exprimés. La mise en œuvre de la concertation s'est faite conjointement avec les collectivités territoriales et les OSC dans une dynamique de dialogue multi-acteurs concrétisée par des conférences citoyennes, des réunions publiques, des budgets participatifs (en fonction des possibilités du terrain et du niveau de décentralisation), etc. ; et de renforcement des acteurs (structuration des OSC, appui à la maîtrise d'ouvrage communale, agents des services déconcentrés, etc.). Il est également essentiel de travailler à différentes échelles en fonction du contexte et du niveau de décentralisation du pays (ex : en Haïti, la concertation a été investie au niveau des sections communales).

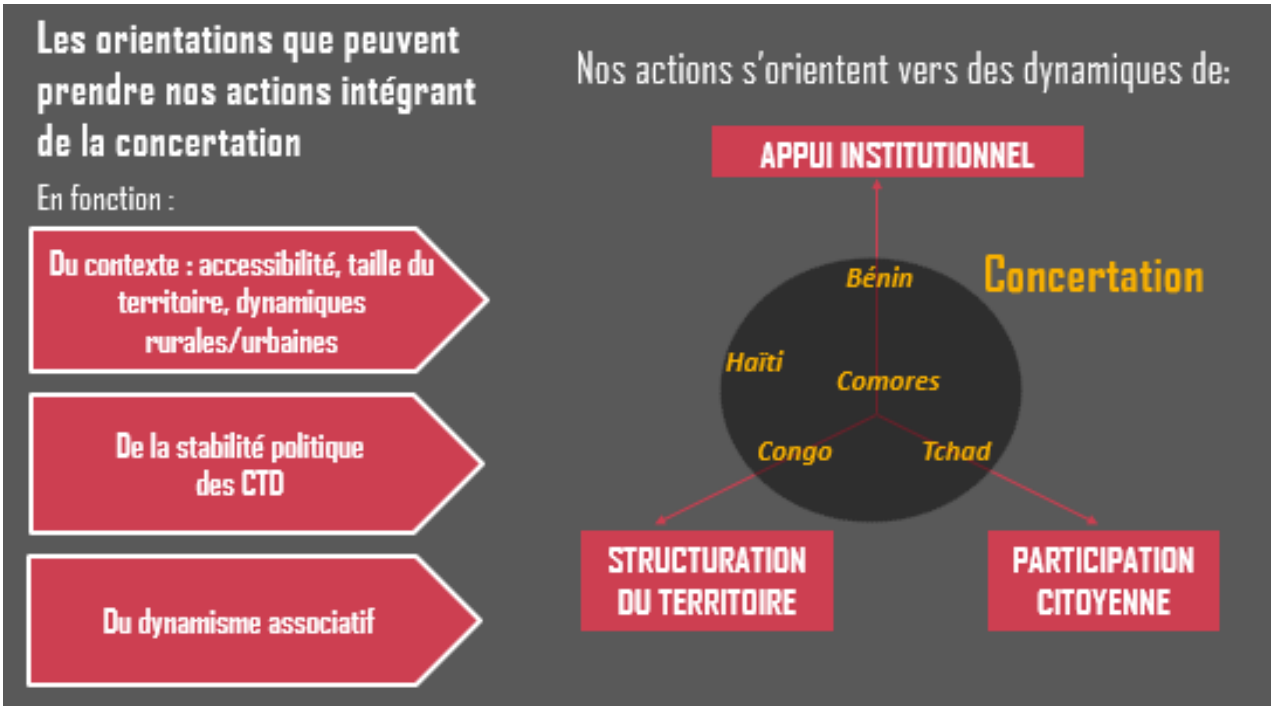

De manière transversale, 3 orientations sont investies à différents niveaux en fonction des pays : l'appui institutionnel, la structuration du territoire entre les dynamique locales/nationales et au sein de la société civile, et la participation citoyenne avec la mobilisation des acteurs locaux. Ces orientations gardent la concertation au centre de la démarche, comme porte d'entrée.

Les résultats de la démarche mettent en valeur l'apport des actions concertées et de l'approche multi-acteurs.

Résultats

- ✓ 18 collectivités territoriales renforcées
- ✓ 3 300 agent·es et élu·es locales/locaux accompagné·es
- ✓ 25 cadres de concertation
- ✓ 225 Organisations de la Société Civile contribuant au développement de leur territoire
- ✓ Environ 1 400 000 habitants avec des conditions de vie améliorées

Synthèse par Marius R. Nkounawa, Inter-Mondes Belgique

La concertation : un processus de co-construction mouvant et interactif…

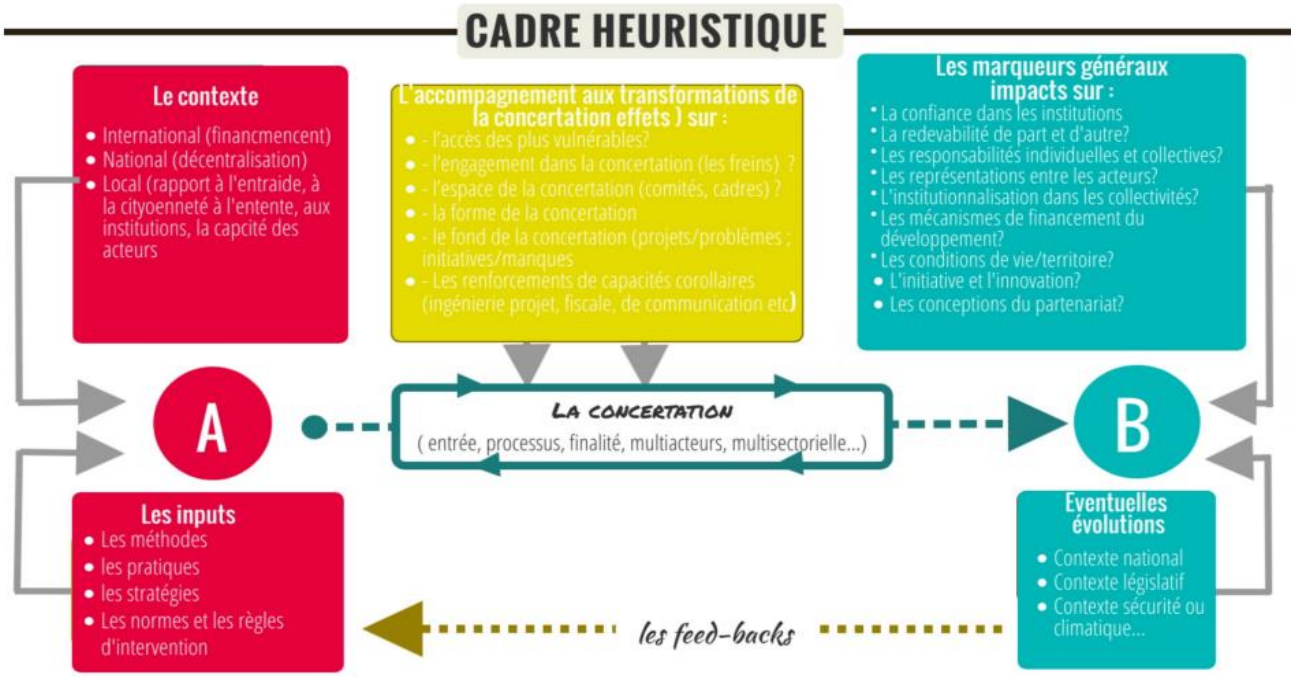

Ce schéma présente le processus du travail de co-construction mené par ID et ses partenaires, qui consiste à impliquer les acteurs locaux dans la concertation. La concertation n'est pas un processus linéaire, et doit être abordée de différentes manières en fonction des pays. Bien qu'elle soit toujours organisée autour des acteurs locaux, la concertation peut être l'entrée, le moyen, ou la finalité d'un projet.

Organisée en cascade, la concertation est au cœur de la démarche développée par ID et ses partenaires, considérée à ce stade soit comme entrée, soit comme la finalité du processus, selon les contextes. Elle devient alors le résultat des interactions entre le contexte large d'un territoire, l'accompagnement qui la met en place, et les impacts qu'elle produit. Ainsi, les aller-retour entre ces trois paramètres permettent de générer plusieurs sortes d'impacts et d'améliorer constamment le processus via les feed-backs.

… Produisant des effets transversaux

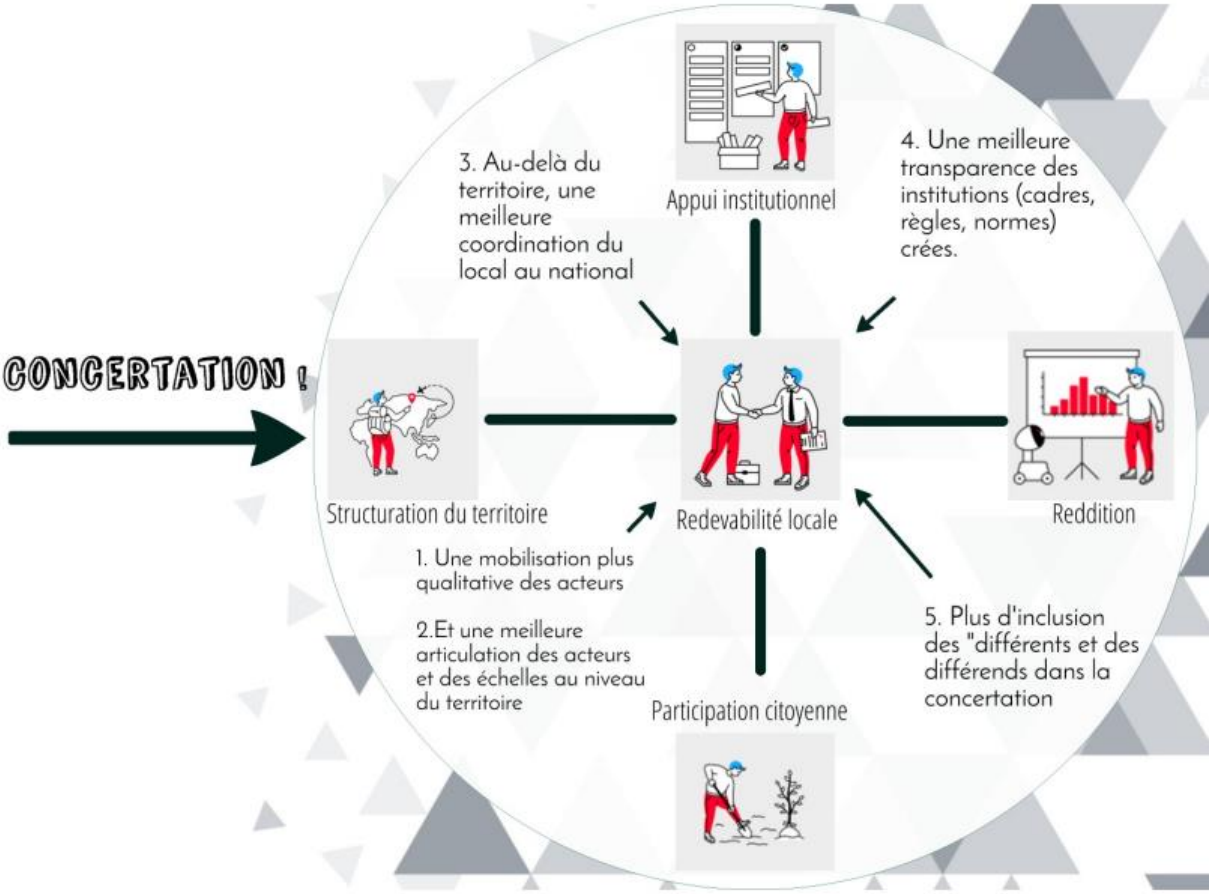

La concertation adaptée à l'approche territoriale permet de mettre en évidence des enjeux de développement local. Les constats que nous avons fait indiquent que ces enjeux, au bout de l'intervention ont produit des effets et des impacts importants dans les territoires d'intervention. L'intervention d'ID dans le développement local et la décentralisation s'est organisée autour de 5 grands axes : la participation citoyenne, la structuration du territoire, l'appui institutionnel et la reddition des comptes. Ensemble, ces acquis permettent une plus grande redevabilité locale, finalité du processus de concertation. À l'intersection de ces axes, plusieurs grands impacts sont à souligner :

- ✓ La mobilisation est un enjeu initial et progressif au cœur de tout processus de développement local, et on a pu voir partout, une meilleure mobilisation des citoyens, tant qualitativement que quantitativement

Par exemple, cette mobilisation part de la base avec les Comité Ressources Quartier (CRQ) au Tchad. C'est de là que part cette amorce importante de mobilisation et d'engagement. Dans un premier temps, la stratégie du CRQ était de mobiliser et responsabiliser les populations autour d'actions concrètes à l'échelle des quartiers. Il s'agissait de quelques personnes ressources par quartier qui se concertent pour le pilotage des actions de développement dans leur quartier. De ces concertations a émergé une base pour construire une dynamique plus forte. Ces acteurs ont alors été invités, dans un second temps, à participer à un cadre de concertation à l'échelle arrondissement – Comité de Développement de l'Arrondissement (CDA)- reposant sur les CRQ.

- ✓ La structuration du territoire verticale envers chaque catégorie d'acteurs notamment la société civile et l'administration communale, et horizontale entre les différentes forces à

l'échelle du territoire de concertation, permet une meilleure articulation des acteurs et des échelles du territoire.

À titre d'illustration, aux Comores où les notabilités sont fortes et en concurrence entre les identités qui se manifestent dans la décentralisation et impactent le DL. Il subsiste aussi jusqu'à présent des tensions dans l'exécutif communal, et surtout une démarcation individuelle des localités, rendant par la même occasion la commune presque artificielle, en tout cas moins forte et moins symboliquement importante que chacune des localités composant la commune. Ainsi, l'implication de tous les acteurs dans un processus de concertation a apaisé les tensions en les réunissant dans l'enjeu commun du développement du territoire. Ainsi, le Conseil de Développement des Sections Communales (CDSC) est devenu un acteur institutionnel fédérateur pour catalyser le développement communal en contribution à élaborer le Plan de Développement Communal (PDC).

- ✓ L'appui institutionnel et la structuration produisent au-delà du territoire, une meilleure coordination du local au national

Les CDL : coordinateurs des acteurs au niveau du district et principaux moteurs de la décentralisation
Au Congo, la structuration du territoire à l'échelle du district passe par la structuration du Comité de Développement Local (CDL) qui fait le pont entre le niveau communal et départemental. En effet, bien que le pilotage du développement soit à parfaire, le CDL et le cadre de concertation permettent de l'améliorer en se positionnant à une échelle territoriale non prise en compte dans la décentralisation, et par ce fait, rendent possible et pratique l'administration décentralisée du territoire à l'échelle des districts et des départements.

- ✓ L'appui institutionnel qui forme à la reddition : une meilleure transparence des institutions

Dans un souci d'intérêt général, les acteurs du territoire travaillent ensemble sur les cadres d'intervention transparents et sur les normes et les règles qui vont définir les cadres de concertation et la société locale, afin d'impulser une politique de développement. Car, alors qu'on peut penser que le rôle des acteurs locaux prend fin, elle se prolonge par un exercice de redevabilité qui consiste a rendre compte aux personnes mobilisées pour produire des diagnostics de territoires, des descriptions de contexte, des mobilisations citoyennes, etc. Cet exercice emporte une meilleure transparence à la fois dans les institutions, mais aussi dans les rapports entre acteurs. Les enjeux sont donc rediscutés par les acteurs.

- ✓ La reddition dans la participation citoyenne permet d'inclure les « différents » et les « différends »

Dans un souci de redevabilité, les acteurs vont travailler à l'intérêt général et vont aborder des questions précises qui touchent toute la communauté. Ils vont en général sur la base de l'intérêt général, prioriser les actions à implémenter, tiré des plans de développement. Ce sera tantôt sur la question de l'accès à l'eau, sur la question des droits humains au Congo, sur le renforcement de la commune face à des identités villageoises puissantes aux Comores, comme sur l'éducation des jeunes filles au Tchad. Autant d'initiatives décidées par les acteurs eux-mêmes !

Impacts transversaux

- ✓ Un métier d'agent de développement qui évolue tantôt en position d'accompagnateur, tantôt de formateur dans les cadres de concertation, mais aussi comme acteur du développement
- ✓ Une capitalisation qui permet d'apprendre collectivement, d'innover, et de rendre visibles les actions, mais aussi de mieux comprendre et décider afin d'impulser un changement
- ✓ Des organisations fonctionnelles et institutionnellement plus solides
- ✓ Des acteurs renforcés, plus autonomes, plus indépendants, et en capacité de mobiliser des financements et de coopérer

Points d'attention

- ✓ L'accompagnement d'ID permet de renforcer la structuration et l'autonomie de ses partenaires, et fait naître des dynamiques de coopérations entre eux. Par exemple, l'ONG GRAIND au Bénin a renforcé pendant 6 mois l'ONG ADEMA en Haïti dans ses capacités de mobilisation de financements.
- ✓ Une horizontalité est nettement plus perceptible entre partenaires locaux et internationaux

TEMOIGNAGE DES PARTENAIRES – GRAIND ET ADEMA

GRAIND

Qui est-ce ?

Michel Kpoyin est le directeur exécutif de l'ONG GRAIND (Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Nouvelles de Développement), fondée en août 2003 à partir de la volonté d'anciens salariés d'ID. L'organisation travaille dans le département de l'Atlantique, au sud du Bénin, sur 6 projets en lien avec la gouvernance locale, le renforcement de la société civile, notamment dans le domaine de l'eau, l'hygiène et assainissement.

En 2012, les communes d'intervention d'ID au Bénin, –Zè, Kpomassé et Toffo - venaient d'actualiser les PDC de 2ème génération, mais avec peu d'implication des citoyens et de concertation entre la société civile et les autorités locales. La stratégie commune a été d'améliorer l'administration communale, la gouvernance locale, le niveau de couverture sociale et des services de base. Pour ce faire, le partenariat GRAIND et ID a créé des espaces de concertation pour améliorer le pilotage des PDC.

Cette stratégie a porté des fruits, en particulier à Toffo, commune du Département de l'Atlantique :

1. **L'apport du cadre intégrateur à Toffo (cadre de concertation multi-acteurs)**

Dans le financement Plan Annuel d'Investissement (PAI) : grâce au dynamisme du cadre intégrateur et à l'arrêté de la maire de la commune, les membres du cadre ont réussi à collecter jusqu'à 300 000fcfa par jour de marché. La maire a ensuite décidé de revoir le système de collecte pour l'améliorer.

Dans le processus de passation de marché : les cadres intégrateurs ont permis des négociations avec la maire pour qu'une personne issue des OSC participe à au moins une partie de chaque processus de passation des marchés, éliminant ainsi les problèmes liés à la corruption.

2. **Organisation de la reddition de comptes par la mairie selon les thèmes proposés par le cadre intégrateur de Toffo**

Pour que la maire organise une session de reddition des comptes, les membres du cadre intégrateur proposent un thème en se basant sur les demandes et les besoins de la population. Ils regroupent ensuite les éléments de la reddition pour les diffuser à la radio locale permettant ainsi une large diffusion.

3. **Formations de renforcement des capacités des élus locaux et communaux sur le code foncier**

La méconnaissance sur le code foncier créé beaucoup de problème au Bénin. La maire a constaté des problèmes au niveau de la gestion des parcelles dans sa commune. Elle a alors contacté l'ONG GRAIND pour former et renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur le code foncier.

ADEMA

Qui est-ce ?

Mausert François est le directeur de l'ONG ADEMA (Ansanm pou yon DEmen Miyò an Ayiti), fondée en 2005 sous l'impulsion d'anciens salariés d'ID qui intervenaient dans la région du Nord-Ouest. Adema contribue au développement du Bas Nord-Ouest en accompagnant et en renforçant les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, et les OSC dans les domaines de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques et des désastres. Ainsi, elle bénéficie d'un ancrage territorial très fort.

En Haïti, la situation actuelle créée une méfiance de la population envers les autorités. Grâce aux structures de concertation, via les Conseils de Développement Communaux et les Conseils de Développement des Sections Communales, les élus, les OSC locales, les services déconcentrés de l'État, et les ONG débattent sur les questions liées au développement local et travaillent à l'élaboration du Plan Communal de Développement. Ce dispositif participatif améliore la pratique de l'exercice démocratique, prend en compte les problématiques des acteurs locaux dans la construction du développement local, et responsabilise tous les acteurs concernés par le développement de la commune.

La concertation permet la mobilisation locale de fonds

Le fait d'associer dans un dispositif participatif les élus communaux, les ONG locales et les OSC dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du PCD améliore la gouvernance et la mise en œuvre des actions. La concertation favorise ainsi la mobilisation citoyenne de tous les acteurs du territoire.

Ces dispositifs permettent aussi d'agir en concertation lors de la gestion des fonds consacrés aux situations d'urgence, comme lors de l'ouragan Matthew en 2016. Ainsi, le recours à la concertation et l'utilisation des outils de planification territoriale (PCD, schéma d'aménagement, etc.) ont permis aux collectivités territoriales de renforcer leur leadership local, ainsi que leur capacité à mobiliser des acteurs nationaux et internationaux (bailleurs de fonds, ministères, etc.).

S'appuyer sur le partenariat pour renforcer la maîtrise d'ouvrage des élus communaux

Pour l'instant en Haïti, il n'y a pas de cadre légal instaurant une fonction publique territoriale : chaque élu travaille avec sa propre équipe. La maîtrise d'ouvrage est donc une grande problématique, de plus que les *turnovers* à chaque élection défavorisent la pérennité des actions. À travers le Programme de Modernisation de l'Administration Communale (PMAC) en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, ADEMA et ID ont travaillé au renforcement des compétences par des actions de formation autour des recherches de financement, élaboration et publication des arrêtés communaux.

GRAIND a également accompagné ADEMA pour renforcer son autonomie dans la première élaboration et conduction des PDC.

QUESTIONS/RÉPONSES

Virginie Wyart : Dans votre expérience, comment articuler au mieux les cadres de concertation horizontaux (autorités locales, société civile, etc) et verticaux (avec l'État) ?

Quentin Vilsalmon : Au Tchad, ID a structuré des cadres de concertation au niveau local (à travers le Comité Ressource Quartier élargi ensuite à l'échelle de l'arrondissement via le Comité de Développement de l'Arrondissement) pour faire remonter la parole depuis la base. Dans un second temps, pour coordonner la réponse des arrondissements au niveau de la commune, ID a mis en place des cadres de concertation avec des acteurs communaux (mairie). Par ailleurs, l'étude a montré qu'il était nécessaire de se connecter avec des cadres provinciaux ou nationaux (par ex : le cadre d'action provincial du Logone Occidental) pour leur favoriser la coordination des actions et leur efficacité avec les acteurs travaillant à une autre échelle. C'est aussi intéressant au niveau de la base (cadre communal) afin que les propositions d'actions à des acteurs de Moundou soient injectées à tous les niveaux du pays.

Charlemagne Bio : Au niveau de l'impact 3, comment se fait la légitimation du cadre de concertation qui sert de pont entre le local et le national ?

Marius Nkounawa : La légitimité des cadres est liée à la représentation de ses membres, mais aussi à leur légalité puisqu'ils sont reconnus par les unités communales et départementales. Par exemple, au Congo, étant assis sur une division administrative du district, le Cadre de Développement Local est un organe de décision du district. Il crée une passerelle entre le niveau local et départemental. Le rôle du cadre de concertation est de réunir les diagnostics des territoires, afin de permettre au comité représentatif de prioriser les actions à mener dans le PDL.

Quentin Vilsalmon : La représentativité des cadres de concertation est importante. Les représentants sont reconnus pour leur éthique et élus par les autres habitants, ce qui favorise la confiance dans les instances de pilotage.

Michel Kpoyin : Il y a une différence entre le cadre intégrateur institué par le maire par un arrêté communal, et le cadre de concertation qui se trouve à l'intérieur du cadre intégrateur, qui vient de la population à l'échelle du village au Bénin. Les membres des cadres intégrateurs peuvent aussi faire partie des cadres de concertation qui regroupent les besoins spécifiques de la population.

Ibrahima Ndao : En cas de blocage dans le choix des priorités des PDL à cause d'une vision différente, par exemple entre acteurs locaux et services déconcentrés de l'État, comment les décisions sont-elles prises ? Quelles leçons apprises par rapport à la co-construction des réponses à ce genre de problèmes ?

Michel Kpoyin : Pour décider de la mise en œuvre d'un Plan de Développement Communal, le PAI est décliné sur une programmation de plusieurs années. Le cadre intégrateur participe, mais la décision finale revient au maire lors de la session communale. Effet, bien que le dispositif des PDL soit

participatif, le.a maire (et son conseil) reste en charge de l'exécutif et donc de la décision. Donc s'il y a des problèmes dans l'exécution, il revient vers le cadre communal.

Renel Edelphin Tolojanahary : Pourriez-vous aussi nous faire part de pratiques de référence en matière de valorisation de cadre de concertation dans le montage et mise en œuvre d'une programmation d'investissement par une collectivité territoriale ?

Christian Fauliau (sur le chat) : Une piste est que les structures sectorielles locales y trouvent un intérêt dans le cadre de la valorisation de leur propre travail voire dans la mise à disposition de meilleurs moyens de travail compris dans le financement du programme. Le problème étant que les services techniques locaux dépendent de leurs ministères respectifs et pas de la société civile.

Virginie Wyart : Dans un effort de structuration de la vie associative dans un pays donné, où celle-ci est faible et peu légitime - ce qui constitue le cœur d'un projet, comment impliquer au mieux les autorités locales dans la structuration de la société civile ?

Quentin Vilsalmon : Question complexe, car la structuration de la vie associative sert souvent à faire contrepoids aux autorités locales qui « ne remplissent pas leur rôle ». Pourtant, il faut associer les autorités locales autant à la construction de la décision qu'à sa mise en œuvre. Pour cela, il faut que les AL acceptent la contradiction de la société civile, ce qui n'est pas évident au vu de leur position d'autorité. La concertation accorde une place et une capacité aux habitant.e.s de donner leurs opinions et de débattre avec les AL. Ainsi, elle permet aux acteurs de s'accorder sur une vision commune de développement qui bénéficie à l'intérêt commun.

Questions posées non traitées

Kader Bitie : Le cadre de concertation permet à une ONG locale d'avoir des salariés mis à la disposition par les pouvoirs publics pour mener des actions de développement local ?

Patrick Chevalier : Ce rapport comporte-t-il une bibliographie sur la gouvernance et l'implication des populations aux projets de développement (je pense en particulier aux nombreuses références sur la GIZC).
Enfin, quelques exemples (par exemple PCD) d'outils sont-ils partagés ?

PRINCIPAUX CHANTIERS À INVESTIR – MARIUS NKOUNAWA (Inter-Mondes)

De la reddition à la redevabilité interne et sociétale

La redevabilité ne doit pas se cantonner aux bailleurs et au PFT, mais doit s'élargir aux personnes qui ont été consultées, car elle est ce qui mobilise les acteurs. Alors ce ne serait plus seulement une reddition au bailleur, mais favoriserait la capitalisation.

Il faut également sortir du normatif en matière de citoyenneté, redevabilité, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, de façon à distinguer ce qui relève de la sociabilité ordinaire ou des simples « bonnes manières ». Il faut réfléchir à qu'est-ce qui permet aux populations de rentrer dans des mécanismes de solidarité, d'alliance, pour construire une gouvernance locale efficace et transparente.

Justement, les cadres sont des lieux où les acteurs peuvent maîtriser leurs initiatives, leurs réflexions, leurs ressources (humaines, physiques, financières). Ils doivent permettre d'impulser la dynamique de régulation des grands enjeux sociétaux, et de permettre la mobilisation d'outils de négociation afin d'arriver à une décision.

De la participation à l'inclusion

1. L'inclusion de tous les acteurs du territoire : il ne suffit pas d'inclure la participation des minorités et des populations éloignées, mais il faut travailler à l'inclusion de tous les acteurs au-delà des bénéficiaires et des vulnérables (les pauvres comme les édiles, les décideurs, les autorités).

2. Inclure différentes approches : travailler avec les entrées du genre, du droit, de l'AOC… Car, il n'y a pas de développement économique sans justice sociale. Il faut construire avec les acteurs une logique de changement sur les états et les processus. Par exemple, travailler sur la pauvreté, mais aussi sur les mécanismes d'appauvrissement et de vulnérabilisation, afin de pouvoir cibler tous les mécanismes sociaux et sociétaux qui construisent l'invisibilité de ces personnes.

3. La participation n'a d'importance que si elle est organisée de manière à donner accès aux acteurs à des sphères de pouvoir : la parité et la participation sont des artefacts, il faut maîtriser tous les espaces du schéma ci-dessous pour travailler à une réelle inclusion qui renforce le pouvoir d'agir des acteurs et produit des changements locaux.

Pour ID, la porte d'entrée à investir est la participation effective et réelle des personnes éloignées des espaces de décision, pour travailler aussi bien à la quantité, qu'à la qualité de la participation. L'enjeu est de (re)connecter les moins visibles et leurs aspirations avec les plus visibles. Une porte d'entrée autour du *Pouvoir d'Agir* en vue de travailler spécifiquement à une capacitation des moins visibles en vue qu'ils et elles puissent participer de façon effective. Cet enjeu est crucial dans les territoires où nous travaillons, car ils sont souvent ruraux, enclavés, et présentent donc de multiples paramètres de fragilité auxquels ces personnes sont plus particulièrement exposées. Dès lors comment imaginer que ces personnes puissent être pleinement investies et puissent contribuer dans les dispositifs participatifs, si leur subsistance quotidienne se trouve en jeu. De même, ces personnes sont souvent moins outillées en termes de maîtrise des compétences et savoir-être clé pour pouvoir s'exprimer et défendre leurs intérêts. Les outils et approches sont celles reprises par Marius : une approche fondée sur les droits humains (visant à atteindre une participation effective des plus vulnérables), une approche genre, les AOC appliquées à la mobilisation sociale. La question de la jeunesse est également centrale, avec un intérêt pour le concept d'insertion intégrale. De façon globale, il s'agit de mieux prendre en compte les rapports de pouvoir qui traversent les territoires et les dynamiques qui les structurent. Ce sont des axes majeurs d'orientation pour ID et ses partenaires qui sont en train d'être progressivement investis dans les actions en cours et dans les futurs programmes. Comme par exemple sur les programmes :

- NZELA au Congo-Brazzaville, visant l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones du district d'Enyellé par l'émergence d'une société civile locale structurée (mené avec l'Ordre de Malte France, l'Association des Communautés Locales et Autochtones en zones Forestières (ACAF) et l'Association Professionnelle pour la Valorisation des Produits Forestiers et Subsidiaires (APVPS)).

- « Jeunes porteurs de changement » en Haïti, mobilisant les jeunes du Haut Nord-Ouest sur les questions de développement local, d'engagement et de participation citoyenne (mené avec la Cellule de Réflexion et d'Intervention (CRI), le Centre des Amis de la Francophonie (CAF), et l'Association des Directeurs d'Ecole pour une Tortue Meilleure (ADETOM)).

TABLE RONDE – QUEL AVENIR POUR LES DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE ?

AFD – La participation effective

Qui est-ce ?

Guilhem Arnal est Responsable d'équipes projets « Processus démocratiques – Médias » à la Division Gouvernance de l'AFD. Il défend une gouvernance fondée sur des institutions efficaces, redevables et transparentes, garantissant le respect des droits humains, permettant de créer un climat social apaisé et propice au développement. À travers ses programmes, l'AFD renforce l'organisation des États et les appuie dans la gestion de la ressource publique, soutient les réformes plaçant les citoyens au cœur de l'action publique, accompagne les politiques migratoires et la valorisation des ressources issues des diasporas.

En 2016, le MEAE a transféré le secteur « Gouvernance » à l'AFD pour financer des projets dédiés à la participation citoyenne. L'évolution de la réflexion de l'AFD sur la participation citoyenne a créé le dispositif FISONG, instrument promouvant les actions d'ONG en matière de participation citoyenne au-delà des niveaux sectoriels. 3 éléments d'innovation étaient recherchés :

- ✓ Comment le numérique facilite de nouvelles démarches de participation citoyenne, en particulier pour les populations éloignées ?
- ✓ Comment travailler les freins à la participation des femmes ?
- ✓ Comment travailler les approches intergénérationnelles pour permettre aux jeunes de participer au débat public et à la décision.

3 programmes au Sénégal, au Bénin et en Haïti pour soutenir une participation citoyenne active ont été retenu et suivi par une capitalisation au fil de l'eau afin de voir les apprentissages croisés sur ces territoires différents. Ces derniers sont menés par l'ONG RAES, l'organisation CIDR-Pamiga ainsi que l'association CCFD-Terre Solidaire. Des podcasts ont été réalisés où chaque épisode partage des éléments utiles et nécessaires pour soutenir une participation citoyenne active. Le premier épisode se penche sur les moyens d'encourager la construction des politiques publiques avec la population, le deuxième sur l'animation de cette participation citoyenne et le troisième revient sur l'implication des pouvoirs publics.

Qu'est-ce qui déclenche la participation citoyenne ? (**livret à retrouver ici**)

L'AFD adopte l'approche territoriale tout comme ID et ses partenaires. Le diagnostic territorial et le diagnostic des acteurs sont importants pour cartographier les forces présentes, dans l'idée de créer des alliances pour structurer les espaces de participation et les acteurs qui freinent la participation.

Qui accompagne la participation citoyenne ?

Les collectifs citoyens, mais aussi les citoyens directement accompagnent la participation citoyenne. Dans le projet au Bénin où les OSC étaient considérées comme pas suffisamment représentatives, elles ont décidé de s'adresser directement aux citoyens via le numérique.

Comment sensibiliser les citoyens à l'intérêt de la participation, notamment ceux qui en sont les plus éloignés et s'assurer que la voix de tous est considérée au même niveau ?

Au Bénin, une application mobile permettait de participer plus facilement au sondage et discussion en ligne, même en situation d'illettrisme. En Haïti, une garde d'enfants a été prévue pour que les femmes se déplacent dans les espaces de participation.

Comment mesurer tout au long du projet l'inclusivité de la participation ?

Sur les 3 projets, la capitalisation a analysé une augmentation de la participation des femmes et des jeunes dans ces espaces.

Comment on anime cette participation ? (livret à retrouver ici)

À distance avec le COVID, mais il est important de privilégier le présentiel pour un meilleur impact. Le lieu de concertation est aussi très important : utiliser des lieux publics diminue le coût d'une concertation et pérennise l'action hors du cadre du projet. D'autre part, la posture de l'animation est très importante, elle doit prendre en compte la singularité des publics (âge, handicap, etc.). En ce sens, les animateurs sont formés pour que toutes les personnes se sentent protégées et puissent s'exprimer en tant que citoyen. Il est également nécessaire d'utiliser les espaces médiatiques pour informer et créer du débat.

Comment convaincre l'implication des pouvoirs publics et désamorcer leur crainte de se retrouver dans une arène populaire ? (livret à retrouver ici)

2 démarches possibles : les associer à une initiative, une démarche citoyenne, ou les accompagner dans leur offre de participation.

Il faut prévoir des temps de discussion en amont avec les pouvoirs publics et la population pour les rassurer. Par ailleurs, quand les citoyens s'expriment, il faut formaliser les discussions et les engagements que peuvent avoir les pouvoirs publics.

Les recommandations de l'AFD

- ✓ Il faut encourager l'implication des autorités non étatiques, des notabilités locales, qui ont du poids dans les discussions informelles.
- ✓ La concertation avec les pouvoirs publics est souvent très chronophage et pas très efficace. Lorsque les collectifs citoyens sont structurés et arrivent à une décision commune, c'est déjà un résultat important même si le dialogue du côté des AL est contraint. Il ne faut pas absolument avoir les mêmes attentes de la société civile et des AL.
- ✓ Le sujet de la participation citoyenne prendra une place encore plus importante à l'AFD, afin de devenir un troisième pilier intitulé « institution-citoyen-démocratie » car il s'inscrit dans l'ODD 16, le plus en retard dans son atteinte. En effet, malgré la montée des aspirations démocratiques, on constate un net recul de la présence des espaces de participation. L'état de droit fera partie du prochain plan stratégique de l'AFD pour appuyer les trajectoires démocratiques portées par les citoyens et les institutions.

BATIK INTERNATIONAL – Renforcer le pouvoir d'agir des femmes par l'approche genre et participative

Qui est-ce ?

Gwep Tokinon est Responsable programmes chez Batik international, association de solidarité internationale créée en 1998. Dans différents projets au Vietnam et en Afrique du Nord, elle développe le pouvoir de choisir et d'agir des personnes et des communautés vulnérables, afin qu'elles deviennent des actrices de changement, capables de se construire un avenir meilleur. L'approche genre et la démarche de capitalisation sont au centre de ces actions dans le domaine de l'accès aux droits économiques et sociaux (sensibilisation, information, etc.) et l'insertion socio-économique (appui à la création d'activité, formations, etc.).

Quand on aborde les questions d'inclusion, de participation, ou de mobilisation, il est crucial de mettre ses « lunettes genre » pour comprendre dans quel contexte se placent les actions, quels sont les rapports de pouvoir qu'y s'y jouent et comment ne pas y contribuer, tout en accompagnant à l'autonomisation, etc.

On se demande alors comment inclure ? Quoi regarder ? Comment s'assurer de la véritable participation des personnes concernées ? Des personnes qui ne sont pas mobilisées habituellement ?

Batik présente 2 expériences pour initier des pistes de réflexions autour de deux enjeux :

- ✓ L'intégration de l'approche genre
- ✓ L'adoption d'une approche plus participative, inclusive, etc.

De l'autonomisation à l'émancipation économique

De 2006-2011, Batik coordonne des actions d'appui à l'entrepreneuriat féminin au Maghreb et en Egypte afin de permettre à des femmes issues de quartiers populaires et de zones rurales d'être autonome économiquement parlant. Pour répondre à leurs besoins et dans un souci de pérennité, ils ont opté pour une approche intégrée, allant du renforcement de capacités des professionnel.les qui accompagnaient les femmes à la structuration de leurs activités, en passant par des ateliers d'informations avec les femmes sur leurs droits, des mises en lien avec des acteurs économiques, etc. Les résultats d'abord encourageants, sont objectivés lors de la capitalisation :

- ☑ les femmes ont trouvé un emploi ou créé une AGR
- ☑ les femmes ont développé leurs compétences en gestion
- ☑ les femmes ont augmenté leur revenu et leur pouvoir d'achat
- ☒ la charge mentale a augmenté, une double journée de travail avec les tâches domestiques
- ☒ des cas de violence économique et domestique ont été rapportés (vol des revenus, etc.)

En effet, **l'accès à un revenu n'induit pas forcément une amélioration des conditions de vie, l'autonomisation économique a des limites**. Cela pousse à revoir les stratégies d'intervention, et de définir : qu'est-ce qu'on entend par émancipation ? Cette prise de conscience conduit à s'approprier les cadres conceptuels comme le pouvoir d'agir, intersectionnalité, etc., à travailler avec l'entourage des femmes (ex : famille, acteurs économiques et publics, centres de santé, associations…), et à avoir des temps :

- ✓ **D'analyses**, pour la compréhension des enjeux avec une perspective genre transformatrice et intersectionnelle, c'est-à-dire comprendre les freins et solutions pour renverser les rapports de pouvoir à leurs racines.
- ✓ **D'apprentissages** en interne sur des cadres conceptuels tels que l'empowerment, l'intersectionnalité, le continuum du genre, etc.
- ✓ **De définition collective** pour clarifier notre vision, ce que nous mettons derrière le terme d'émancipation, etc.

Les réflexions qui émergent de ces temps de réflexion invitent à se demander **quelle est la place des personnes que l'on accompagne en termes de « pouvoir d'agir »** ?

La confiance en soi comme moteur de l'action

Batik a également mené un projet au Vietnam auprès des femmes ouvrières migrantes internes qui souffrent de conditions de vie et de travail déplorables. L'idée était de pouvoir répondre à leurs besoins pratiques immédiats, tout en répondant à leurs intérêts stratégiques, sociaux et professionnels. Là encore, une approche intégrée a été nécessaire pour faire participer les femmes à des espaces de concertation avec leurs employeurs et les syndicats, mais également les informer sur leurs droits. L'accompagnement de Batik a aidé les femmes à identifier leurs besoins et les différentes solutions possibles, afin qu'elles les portent elles-mêmes aux structures concernées.

Néanmoins, l'approche genre et l'émancipation ne se limitent pas à une connaissance de ses droits, mais vont jusqu'à leur revendication. Ainsi, une autre action centrale est de les inciter à avoir confiance en elle, car la confiance en soi est leur moteur interne de ce qui les (nous) pousse à agir. D'autant plus dans un contexte où les facteurs d'oppression croisés liés au genre, à l'âge, à la classe sociale, l'appartenance ethnique sont forts, et impactent leur reconnaissance en tant que citoyennes ayant le droit de revendiquer leurs droits.

C'est ce travail sur la **confiance en soi qui a permis, progressivement, une véritable participation des femmes à des espaces de concertations, des dialogues sociaux, par des prises de paroles, des négociations initiées avec différentes parties prenantes, etc**. En parallèle, des ateliers de sensibilisation sur les enjeux du genre ont créé de nouveaux espaces de dialogue. Un autre enjeu est de s'informer et de mutualiser les méthodologies d'*empowerment* avec les parties prenantes des espaces de concertation sur les enjeux de genre et les rapports de pouvoirs, afin de s'assurer que les femmes participent activement aux actions du projet.

Points d'attention

- ✓ Le **genre intersectionnel et transformatif** est un outil d'analyse et de cadrage pour mieux comprendre et identifier les rapports de pouvoir, mieux analyser les enjeux et comment y répondre.
- ✓ D'autres outils favorisant la confiance en soi et créant des espaces de concertation et de décision pour les femmes sont à mobiliser à chaque étape des actions.
- ✓ L'approche genre améliore la mobilisation des personnes concernées, mais est limitée dans le temps et les moyens à disposition. Il **faut convaincre par les preuves** et adopter un **positionnement politique ferme** en cohérence avec les valeurs de l'association.

SOLIDARITÉ LAÏQUE – Participer à l'autonomisation des jeunes vulnérables

Qui est-ce ?

Ganza Buroko est Directeur régional des Opérations (Afrique de l'Ouest) chez Solidarité Laïque, association fondée en 1956 regroupant 48 organisations liées à l'école publique, l'éducation populaire, et l'économie sociale et solidaire. Considérant l'éducation comme la clé vers l'émancipation individuelle, du développement social, culturel et économique, l'association lutte contre l'exclusion et l'injustice, et œuvre pour améliorer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité dans une vingtaine de pays.

Issu d'un partenariat entre Aide et Action et Solidarité Laïque, le programme « Compétences pour demain » vise depuis 2019 le renforcement des jeunes dans les zones périphériques, en donnant des solutions pour qu'ils participent au développement de leur territoire en tant que bénéficiaire et acteur. Ce programme est un « processus ouvert » qui permet aux jeunes d'être acteur de leur développement individuel, et du développement de leur territoire au niveau communal, départemental, régional. En renforçant deux axes : l'employabilité et l'engagement citoyen en faveur de transformations socio-économiques. À travers les Laboratoire d'Innovation Sociale (LABIS), centres de ressources installés au cœur des zones les plus précaires des capitales du Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, au Mali, et au Sénégal.), les jeunes en périphérie des grandes villes sont formés, accompagnés et soutenus dans leurs initiatives.

Comment mobiliser les jeunes autour des questions touchant à la citoyenneté ?

En associant l'employabilité et l'engagement citoyen à travers la transformation des situations socio-économiques des jeunes. Ainsi, le jeune n'est plus simplement considéré comme demandeur, mais s'inscrit dans une dynamique de partage et d'échange qui l'intègre comme véritable acteur de changement.

Comment articuler, animer et responsabiliser les écosystèmes d'acteurs autour des LABIS ?

Les LABIS poussent les jeunes à construire des relations avec les acteurs de leur environnement, tout en tenant compte des rapports de force de son territoire. L'objectif est de casser les dynamiques de pouvoir hiérarchisées par l'approche intergénérationnelle. Les jeunes volontaires de proximité appuient les animateurs du LABIS, ce qui permet de promouvoir le management horizontal. Ainsi, les groupes de volontaires au sein des LABIS deviennent la première base de mobilisation des acteurs sur le territoire à travers l'information, la médiation entre les composantes clés du territoire. Ils permettent de renforcer les capacités d'action des groupes à lancer de nouvelles initiatives d'actions civiles, solidaires, environnementales, etc. Les LABIS s'appuient sur des acteurs divers, aussi bien des chefs communautaires que des femmes.

Les jeunes s'organisent à une échelle cohérente pour l'action locale, et profitent d'outils, notamment de cartographie afin de répertorier les besoins et les activités. À l'issue de ce travail de cartographie, les groupes de jeunes se retrouvent et structurent leurs travaux en fonction des résultats, en lien avec les collectivités, les animateurs, le LABIS.

Les conférences territoriales sont organisées et conduites par les jeunes volontaires et le LABIS, ouvertes aux leaders communautaires, aux collectivités, aux ministères, au secteur privé, etc. Ces conférences ouvertes permettent de déterminer un plan d'action qui est pris en compte lors du plan d'élaboration communal dans chaque pays. Par exemple, à Dakar, le travail avec toutes les parties prenantes a porté sur l'entrepreneuriat des jeunes ; en Côte d'Ivoire, sur le civisme environnemental, etc. De grands thèmes abordés à travers la co-responsabilisation de chacun, permettant d'engager de vraies discussions et réflexions, et de mener des plaidoyers sur le territoire, de manière inclusive, en mixité, et en intégrant au mieux les acteurs locaux.

QUESTIONS / RÉPONSES

Quelle posture adopter en tant que personne à l'interface des populations dites vulnérables et en tant qu'animateur de la concertation ? Comment se placer face aux rapports de pouvoir au sein de la population envers les femmes, les jeunes, pour arriver à une approche plus inclusive ?

Gwep Tokinon : Un des premiers travails qu'on fait est de se questionner par rapport à notre point de vue, notre expérience. Cette prise de recul permet d'ajuster notre position par rapport au contexte. Au Vietnam par exemple, on a remarqué une évolution dans notre posture. Petit à petit, on a su repositionner nos interventions pour s'effacer des discussions, laisser les concernés s'exprimer tout en restant présent pour apporter des éléments de réponse. Cela nous permet d'être plus neutre aussi, et de laisser les participants s'emparer de la question.

Ganza Buroko : Sur les rapports de pouvoir entre les ainés et les jeunes, ce n'est pas facile car il faut travailler sur la représentation qu'ont les jeunes d'eux-mêmes. Faire venir un jeune vulnérable dans un LABIS est déjà compliqué, il peut se trouver intimidé par le confort qui lui est accordé dans cet espace d'accueil. Ce qui peut gêner l'objectif d'accompagnement, car l'animateur du LABIS incarne sans le vouloir une position de pouvoir, celui de la personne dans un local climatisé face à un jeune vulnérable qui se trouve davantage en position de lui déléguer sa parole plutôt que de la porter par lui-même. La position maladroite d'expert adoptée par des animateurs rend difficile l'atteinte de l'objectif d'un fonctionnement vertical. Il faut trouver un moyen de s'adapter aux contextes sociaux des jeunes en cassant les éléments de langage, et en les encourageant à prendre eux-mêmes la parole. Nous sommes encore dans une phase expérimentale où l'objectif est de faire bouger les lignes afin de proposer un modèle à reproduire dans d'autres pays.

Christian Fauliau (sur le chat) : Ma très longue expérience le terrain dans ce domaine m'a démontré quelques problèmes fondamentaux abordés un peu ici. 1) le manque d'engagement réel de la plupart des organisations internationales dans ce domaine, et quand elles s'engagent ce n'est pas dans la continuité, 2) on ne lutte pas contre la corruption, on l'empêche de naître : la gestion de l'argent publique doit être publique, y compris au niveau local, et surtout comme cela a été remarquablement bien dit « clarifier la construction de la justice sociale en déconstruisant de manière participative comment naît l'injustice sociale » 4) après plus de trente ans dans les pays du Sud, je m'investis désormais dans les mouvements communalistes des pays du Nord et retrouve les mêmes problèmes. Il serait intéressant d'avoir des échanges entre nord et sud dans une même dynamique de reconstruction du pouvoir d'agir des populations à la base.

Ibrahima Ndao : Dans la démarche de développement local, quid de la mobilisation des diasporas et de la question des mobilités humaines pour qu'elles soient prises en compte dans les Plans de Développement Locaux et dans ses espaces de concertation ?

Quentin Vilsalmon : Elles doivent évidemment être prises en compte car c'est un atout non négligeable pour mobiliser des fonds, la question s'est posé particulièrement dans le programme de MAEECHA aux Comores où la diaspora est l'un des canaux financiers principaux dans le développement local. Il faut néanmoins les canaliser à travers les bons vecteurs et améliorer leur image des acteurs présents sur le terrain. On a pour l'instant de la difficulté à coordonner leur potentiel financier

important avec les actions qui ont déjà lieu sur le terrain. La diaspora a souvent une image un peu « faussée » des attentes de la population. De plus, les moyens de communication parfois inexistants sont aussi une contrainte. C'est l'utilité d'un outil comme les PDL, car ce sont des outils qui servent coordonner les acteurs et les initiatives. Ils servent également à penser l'évolution d'un territoire, et l'un de ces sujets est de réfléchir à comment éviter l'exode rural ou l'émigration. Et donc de batir des dynamiques de développement locaux endogènes, par et pour les acteurs locaux.

Michel Kpoyin : Au Bénin, la diaspora représente une opportunité, car les maires des communes peuvent mobiliser les financements et les réseaux de coopération de la diaspora afin de mettre en œuvre les projets des PDC.

Questions posées non traitées

Ibrahima Ndao : Qu'en est-il de l'implication des diasporas dans l'élaboration des politiques de décentralisation ou de coopération décentralisée ? Les CCC sont-ils formés ou sensibilisés sur les questions de mobilités humaines afin qu'elles soient mieux intégrées dans les PDL ?

Albin Padounga : Au Congo Brazzaville, plusieurs communes dans la zone du Sud sont enclavées et dépourvues d'infrastructures. Quelle est la réflexion de l'ONG ID pour ces zones enclavées ?

CONCLUSION - DOMINIQUE ROYOUX (Administrateur ID)

Décentralisation – Développement Local – Décentralisation

Cette étude et cette restitution ont permis de montrer les interactions entre ces 3 mots-clés, mais aussi comment leurs propres dispositions ont évolué.

On est passé d'une certaine normativité, à une dimension qualitative. En effet, l'adaptation aux enjeux des terrains demande davantage d'approche qualitative pour renouveler les positions normatives, bien qu'elles étaient nécessaires pour installer la décentralisation, les principes de développement local et de participation citoyenne. On sent qu'il faut évoluer sur les termes de la concertation, de l'appui institutionnel, sur la dynamique de participation des bénéficiaires et sur le type d'activité à promouvoir au-delà du cadre de concertation.

La représentation et la représentativité des publics

Les rapports de pouvoirs évoluent, les compétences augmentent, donc tout le monde a envie de participer plus aux décisions publiques. C'est une dynamique mondiale que la décentralisation a favorisée. Il faut cependant être plus clair sur les orientations de développement pour tenir compte du plus grand nombre, mais aussi des plus vulnérables. On est invité à prendre en compte les singularités du public, au séquençage des modes de garde pour ouvrir les possibilités de participation. Cette tension entre le général et le public est inhérente aux questions traitées par cette restitution.

L'articulation des échelles

Question importante pour des territoires très étendus, où l'enjeu des déplacements pour participer aux espaces de concertation est important. Ces mêmes enjeux sont déclinés d'une commune à l'autre, donc il faut sortir des PDC pour saisir les points de développement à la bonne échelle.

L'évolution des normes de participation et le renouvellement des cadres de concertation

Ces cadres très normés doivent évoluer pour inclure les nouveaux publics qui souhaitent participer, mais également pour prendre en compte la volatilité du temps consacré au processus de participation. L'engagement éphémère doit avoir sa place dans les engagements de participation comme les engagements longs (ex : avec des tirages au sort) et investir d'autres échelles de concertation (étatique, régionaux).

Il faut également renouveler les PDL : peuvent-ils faire de la planification, de l'accompagnement social et faire éclore les initiatives en même temps ? Il n'est pas sûr que leur modèle convient à tous les contextes territoriaux, il faut peut-être inventer d'autres cadres de concertation plus institutionnels.

D'autre part, les lieux et temps du dialogue doivent se diversifier au sein même de la commune. Cela interroge la place de la collectivité comme partenaire et coordinateur pour travailler à la complémentarité des acteurs, à des filières, et à leur coordination.

Les formations

Elles sont essentielles pour participer à l'évolution des métiers (ex : apprentissage), à la formation des citoyens, et pour pallier aux ressources insuffisantes des collectivités. Il reste néanmoins un enjeu d'organisation territoriale de ces formations afin qu'elles répondent véritablement aux enjeux, en créant par exemple des centres de ressources régionaux de formations.

Une nouvelle organisation des collectivités territoriales face aux dérèglements climatiques

Ce point n'a pas été évoqué lors de cette restitution, alors qu'il y a une réelle nécessité d'une large articulation des politiques publiques locales entre elles, entre autres pour répondre aux défis de la lutte contre le changement climatique. Cela suppose pour nous une transformation des normes de nos interventions dans l'accompagnement des collectivités territoriales des Suds.

Nous vous remercions pour la richesse des interventions. Nous remercions particulièrement Guilhem Arnal, Gwep Tokinon, Ganza Buroko, les deux directeurs des ONG partenaires, Michel de GRAIND et Mausert d'ADEMA, pour leurs belles réflexions. Merci également à Lilian Pioch pour la plateforme, la modération et son accompagnement lors de la programmation de cet événement.

BIBLIOGRAPHIE

La synthèse du rapport de l'étude des effets et des impacts de la Convention Programme Développement Local est accessible sur le site du F3E : https://f3e.asso.fr/rapport-etude/etude-des-effets-et-des-impacts-de-10-ans-dappui-au-developpement-local/?preview=true

La vidéo « Les chemins de la concertation » réalisée pour les 10 ans de développement local d'ID : https://youtu.be/pEZrCmIQ09Y

Production du F3E autour de l'inclusion « Inclure pour Transformer » : https://f3e.asso.fr/wp-content/uploads/Inclure-pour-transformer.pdf

Guide de BATIK International sur la concertation pluri-acteurs/actrices en Algérie : http://batik-international.org/data/batik/media/site/pdf/2-La-concertation-pluriacteurs-et-actrices.pdf

Le rapport complet de l'étude des effets et des impacts sera bientôt disponible sur le site d'ID et du F3E !